Consultez nos sites : https://outils.onera.net/syndicats/cfdt/ et http://cfdt.onera.free.fr/
Et retrouvez nos communiqués : http://cfdt-onera.agence-presse.net/

Infos CFDT – octobre 2023 – Classification

Classification Métallurgie à l'ONERA

Le projet de la direction d'appliquer la nouvelle classification de la métallurgie à l'ONERA a déclenché un très grand mouvement de grogne au sein du personnel. Déjà peu convaincu par l'intérêt de cette classification, la publication des fiches métiers a clairement fait exploser le personnel.

Nous réaffirmons que l'ONERA n'est pas une entreprise de la métallurgie comme les autres. Si cette nouvelle convention de la métallurgie (dont la classification est un des volets) est effectivement une avancée pour une grande majorité des 1,5 Millions de salariés concernés, la nouvelle classification n'est pas adaptée ou compatible avec l'ONERA organisme de Recherche.

Les accords de la métallurgie ne s'imposant pas automatiquement à l'ONERA, la mise en place de la nouvelle classification à l'ONERA passe obligatoirement par un accord d'entreprise et une négociation.

La CFDT vient de communiquer à la Direction son refus de négocier sur ce point (texte ci-dessous), ce qui devrait mettre fin à ce projet.

Position de la CFDT, communiquée le 25 octobre 2023 :

La CFDT a voulu prendre le temps et a pris le temps nécessaire pour échanger sur le sujet de la classification et de ses conséquences pour les salariés. Chaque section s'est réunie, les salariés ont été questionnés et écoutés.

A l'issue de cette phase de réflexion, la CFDT estime que la nouvelle classification de la métallurgie, dans la manière dont elle est construite, n'est pas adaptée à l'ONERA et ses métiers. L'ONERA est un établissement de Recherche qui ne fonctionne pas comme la très grande majorité des entreprises de la métallurgie. L'ONERA a, au fil du temps, construit sa propre classification dérivée de celle de la métallurgie sans pour autant s'en détacher ou trop s'en éloigner. Avec cet outil, l'ONERA est capable de proposer des parcours professionnels qui reconnaissent, pour tous, l'expérience et les montées en compétence, la polyvalence, etc. Le principe même de la nouvelle classification de la métallurgie remet tout cela en cause.

Par ailleurs, nous sentons bien qu'en arrière-plan de cette négociation se pose la question des minima garantis annuels. La négociation sociale de 2020 a permis d'éloigner, momentanément, un problème qui devenait de plus en plus prégnant chez les techniciens et même chez les cadres. Il est évident qu'avec des politiques salariales au rabais, ce problème va tôt ou tard redevenir un dossier important. Mais le problème ce n'est pas la classification et ses minimas, ce sont les politiques salariales successives que les tutelles imposent à l'ONERA. Résoudre ce problème par l'adoption d'une nouvelle classification, dont les minimas sont revus très fortement à la baisse, n'est pas la bonne solution.

Nous avons bien noté vos propositions de travailler lors de la négociation sur des dispositifs parallèles ou dispositifs d'accompagnement permettant de combler ou compenser les "manques" de ce projet. Mais nous ne croyons pas à notre capacité collective d'aboutir à une solution sur ce sujet qui conviendrait à la fois à la direction mais aussi aux OS et aux salariés qu'elles représentent. Par conséquent, il nous semble

qu'il serait malhonnête de notre part d'entamer la négociation en vous laissant croire qu'un accord puisse être possible pour finalement le rejeter au bout de 6 mois ou un an. Ce serait également maintenir le personnel dans une situation fragile et inconfortable alors qu'il rejette massivement ce projet.

La CFDT décide donc de ne pas poursuivre cette négociation. Ce qui, par ailleurs, nous laissera un peu plus de temps pour terminer plus sereinement toutes les négociations déjà engagées.

La CFDT est consciente du travail déjà effectué, notamment sur le recensement des métiers de l'ONERA et reste persuadée qu'il sera possible de le valoriser dans les prochains mois dans le cadre de la GEPP à l'ONERA.

La CFDT souhaite conserver les grilles de classification des cadres et non cadres actuelles, éventuellement les rafraîchir. La CFDT demande également l'ouverture, dès que possible, de discussions, dans l'intérêt des salariés et de l'attractivité de l'ONERA, sur la manière de faire évoluer les minimas actuels. Nous avons d'ailleurs déjà fait des propositions, en CSEC ou lors des réunions de négo sur la classification, qui méritent d'être étudiées.

La CFDT

Cfdt: AU TRAVAIL POUR LE CLIMAT !